

Paris suspects : les Karabatic déjà dans le match judiciaire

Montpellier. Seize prévenus font appel de leur condamnation pour escroquerie.

Beaucoup doutaient de leur présence, pour cause de match de Ligue des champions avec le PSG, dimanche, en Hongrie. Et pourtant, Luka et Nikola Karabatic, d'un coup d'avion depuis Paris, se sont présentés lundi matin à l'ouverture de leur procès en appel dans l'affaire des paris suspects du handball. « On est sereins et déterminés à montrer au juge et aux conseillers qu'il n'y a aucune preuve sur ce match truqué, on veut recentrer les débats sur le match et on tenait à être là », lâche l'aîné, interrogé par les médias à l'extérieur du palais (1).

A contrario, deux autres joueurs ne seront pas là : Dragan Gajic, resté en Hongrie mais représenté par son avocat et Issam Tej, désormais au Qatar et même pas défendu par une robe noire.

Les deux frères Karabatic, comme leurs compagnes et les douze autres prévenus, condamnés en juillet 2015 à des amendes pour avoir raflé 300 000 € de mise à la Française des Jeux en pariant sur la défaite de leur équipe à la mi-temps du match Cesson-MAHB, en mai 2012, l'ont répété un à un. « Je conteste l'infraction » ou sa variante « je conteste la décision ».

« Je sais que l'on a des personnalités... »

Le ton général est apaisé, le profil humble et même les avocats, au moment de présenter leurs nullités de procédure (2), sont à mille lieux des esclandres et autres ten-



■ La mégastar du hand est arrivée lundi matin avec sa compagne, elle aussi réfugiée. Photo M. E.

sions de l'entame du premier procès. Le président Leroux se permet juste une pique quand la défense cherche à aménager l'interrogatoire à la barre de certains joueurs, engagés par ailleurs sur des rencontres.

« Je sais qu'on a des personnalités parmi les prévenus, mais c'est la première fois qu'on me sollicite autant pour les heures de passage ! À une époque, les prévenus se mettaient à disposition de la cour... », soupire le magistrat.

Les enjeux ne sont pas moins d'importance pour les mis en cause, notamment les joueurs. Parce que cette condamnation pour escroquerie ternirait grandement leur image si elle s'avère définitive. Elle pourrait également déboucher sur d'autres sanc-

tions de type suspension. Alors, le combat - le vif du sujet sera abordé dès aujourd'hui - promet d'être correct... Mais virile.

YANICK PHILIPPONNAT
yphilippонат@midilibre.com

► (1) La bonne vingtaine de journalistes présents lundi (contre une centaine au premier procès) se voit interdire de prendre toute image - photo ou vidéo - dans la salle d'audience mais aussi dans l'ensemble du palais de justice (aux motifs du plan Vigipirate et des travaux dans la cour d'appel).
Du jamais vu.

► (2) Plusieurs nullités de procédure ont été soulevées lundi matin par la défense. La cour se prononcera dessus à l'issue des débats.

Huit jours de procès prévus

Le procès est programmé sur huit jours. Ce mardi sont entendus les six prévenus proches des joueurs du MAHB, mercredi les deux compagnes des Karabatic ainsi que six des handballeurs poursuivis et jeudi les deux frères Karabatic avant que la cour ne visionne la première mi-temps du match suspect. Les parties civiles prendront la parole vendredi et les réquisitions sont prévues lundi 28 novembre, suivies de deux jours de plaidoirie de la défense.